

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAPENDU

Séance du 23 avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le vingt-trois du mois d'avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. le maire en suite de la convocation en date du seize avril deux-mille-vingt-six.

**Présents :** M. Claude BUSTO, Mme Sandra ROSSELL, M. Claude OSMONT, M. Sébastien MEDEL, M. Jean-Luc DOUTÉ, Mme Marie-Laurence DE GANTÈS, M. Thierry RIEHL, M. Cyril CHAPUIS, Mme Gaëlle GAUDRON, Mme Morgane KENCKER, M. Robert SUBIAS, Mme Marie CASELLES, M. Cyril MAGGI

**Absents représentés :** Mme Pascale RAFFANEL procuration à Mme Sandra ROSSELL, Mme Emilie PERIN procuration à M. Sébastien MEDEL

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Désignation du secrétaire de séance (article L2121-15 CGCT) : M. Sébastien MEDEL

Nombre de Membres en exercice : 15	Votes Pour : 15
Nombre de Membres présents : 13	Votes Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 15	Abstention : 0
Mode de scrutin : scrutin ordinaire à main levée	

### Délibération n°26/2026

#### Modification des statuts du syndicat de gestion du collège de l'Alaric

5.7 Intercommunalité

M. le maire, expose au conseil municipal que le syndicat de gestion du collège de l'Alaric a délibéré le 10 mars 2026 pour approuver la modification des statuts.

Les modifications des statuts ont eu pour objet de mettre à jour les entités qui ont changé de dénomination et surtout de modifier la composition du conseil syndical. En effet, à ce jour le conseil est composé de l'ensemble des représentants désignés par les communes du secteur de recrutement du collège avec 2 titulaires et 2 suppléants. Il a été approuvé de passer à une seule personne titulaire et un suppléant.

Ayant entendu l'exposé de M. le maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par vote ordinaire à main levée, à 15 voix pour :

- D'approuver la modification des statuts du syndicat de gestion de l'Alaric

Fait et délibéré en séance, les ans, mois et jours susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Secrétaire de séance,  
M. Sébastien MEDEL

Le Maire,  
Claude BUSTO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100680-20260423-capendu\_26\_D26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2026